

**COMITÉ SYNDICAL DU PETR DU PAYS RUFFÉCOIS
SÉANCE DU 9 AVRIL 2025**

Séance n°3 du 9 avril 2025

Délibération n°DEL2025040904

Objet : validation du rapport
d'activités 2024 de l'Office de
Tourisme du Pays du Ruffécois.

40 délégués
Quorum : 21 délégués

Nombre de présents : 27
Nombre d'excusés : 8
Nombre d'absents : 5

Le 9 avril 2025 à 18h00, se sont réunis les membres du Comité Syndical du PETR du Pays Ruffécois, légalement convoqués à la salle socioculturelle de Courcôme le 2 avril 2025, sous la présidence de Monsieur DANÈDE Laurent.

Secrétaire de séance : Mme Carole MOREAU.

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE CHARENTE

Étaient présents : M. AGUESSEAU Norbert - Mme BAUDRILLART Agnès – M. DANÈDE Laurent – Mme FOURÉ Brigitte – Mme GUILLAUMIN-PRADIGNAC Nathalie – Mme LACROIX Aurélie - Mme LAMAZIÈRE Véronique – Mme MARCELIN Céline - M. PANTIER Jean-Marie – Mme ROCHE Nadine – M. TESSIER Jean-Luc - M. VIDAL Laurent.

Étaient excusés : M. CROIZARD Christian - M. GUYON Jean-Guy - Mme ROUX Emilie – Mme SEMON Laura - Mme TEILLET Anne.

Étaient absents : M. COMBAUD Renaud – M. DE LUSTRAC Jean-Marc – M. RAINETEAU Jean.

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE CHARENTE

Étaient présents : Mme AURICOSTE-TONKA Isabelle – M. BASTIER Thierry – Mme BELGHALI Lucile - M. COLIN Bernard – M. FORT Jean-Paul - M. GEOFFROY Fabrice – Mme GUILLONNEAU Séverine - M. JOBIT Jean-François – M. PARNEIX Jean-Claude – M. POINSET Cyril - M. MARTIN James – Mme MOREAU Carole – Mme ROLLIN Lydie - M. THOMAS Hubert - M. THOMAS Jean-Claude.

Étaient excusés : M. MATHIEU Xavier - M. SEGUINAR Claudy - Mme VIEYRES-TEILLET Huguette.

Étaient absents : M. MICHAUD Arnaud – M. POUX Pierre.

VALIDATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024 DE L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS DU RUFFÉCOIS

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le code du tourisme et notamment son article L133-8,

Monsieur le Président rappelle que le bilan annuel de l'Office de Tourisme doit être validé par le comité syndical afin de verser la subvention de fonctionnement à l'Office de Tourisme.

Une présentation du rapport 2024 est présentée par la Directrice de l'office de Tourisme.

Après avoir pris connaissance du bilan annuel 2024 et après en avoir délibéré, le comité syndical à 27 voix POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION :

- **VALIDE** le rapport d'activités 2024 de l'Office de Tourisme du Pays du Ruffécois.

Certifié exécutoire la présente délibération
Le Président,

Laurent DANÈDE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Poitiers dans les deux mois à compter de sa notification.